 **Communiqué de presse du SNEP-FSU Limoges**

Lundi 18 Janvier 2021

EPS : tous dehors !

Comment comprendre la décision au début de l’hiver d’interdire les activités dans les espaces couverts alors qu’il ne semble y avoir aucun problème à entasser les élèves en salle de classe ?

Vues les conditions météorologiques actuelles, cette décision revient souvent à supprimer purement et simplement l’EPS des enseignements pour les élèves.

D’autres mesures auraient pu être prises et le SNEP-FSU les porte depuis le confinement du mois de mars : demi-groupes pour tous les cours d’EPS, renforcement de l’encadrement par l’emploi de nouveaux personnels. Ces quelques solutions auraient permis une gestion simplifiée des mesures barrière sans ôter un enseignement essentiel. La pandémie a fait la démonstration du besoin important de la pratique physique pour tous les jeunes, le bilan du confinement a montré les impacts importants en termes de santé publique (prise de poids, perte de capacités cardio-pulmonaires, augmentation de la sédentarité, impact psychologique par la diminution du lien social…)

Alors que rien ne démontre que les cours d’EPS auraient été particulièrement des lieux de contamination, le gouvernement stigmatise la discipline et quelque part la pointe du doigt.
Cette décision est incompréhensible ! Si des problèmes avaient été avérés en EPS alors il aurait fallu purement et simplement suspendre cet enseignement. Le ministère continue dans des prises de décisions incompréhensibles qui mettent en difficulté l’ensemble des personnels et qui nuisent aux études des élèves.

Pour montrer le désaccord des enseignants d’EPS avec ces décisions incompréhensibles et pour demander :

* la mise en place de demi-groupes
* le déploiement de moyens supplémentaires
* la banalisation de créneaux pour que les équipes EPS puissent se réorganiser

**le SNEP-FSU appelle à un rassemblement devant le Rectorat de Limoges, mercredi 20 janvier à 16h.**

**Contacts : Dominique Parvillé (06-38-81-94-53) ou Lucile Grès (06-20-25-58-27), co-secrétaires académiques du SNEP-FSU**